

UN ESPOIR DÉÇU

1960-1995

À partir des années 1960, un vent de rénovation souffle sur l'école primaire. La transformation des normes éducatives, dont Mai-68 sera l'emblème, remet en cause le modèle traditionnel d'autorité contre lequel s'impose le principe de l'autonomie et de l'initiative des élèves.

Ce changement va être fatal à la leçon de choses. Symbole, à la fin du XIX^e siècle, d'un enseignement moderne et actif, elle s'identifie, près de cent ans plus tard, à la pédagogie traditionnelle dont les rénovateurs ne veulent plus. Les leçons d'observation deviennent le symbole de l'élève obéissant et passif. Les sciences à l'école primaire se placent désormais sous le signe de l'Éveil : il s'agit de partir du questionnement des enfants et d'encourager le tâtonnement expérimental en reconnaissant les vertus des méthodes actives de Célestin Freinet.

Plusieurs facteurs ont concouru à cette situation. Le système éducatif connaît de profonds changements : la mise en place progressive de l'école unique fait perdre au primaire son caractère encyclopédique; l'allongement de la scolarité, en différant certains apprentissages, permet d'espérer mieux respecter les étapes du développement des enfants décrites par Jean Piaget.

L'école n'est plus la seule pourvoyeuse de connaissances : d'autres sources, comme la télévision, apparaissent à ses côtés. Devant l'évolution des objets techniques, qui placent l'observateur devant une « boîte noire », la leçon de choses perd sa pertinence.

Le modèle de démarche scientifique à l'œuvre, même implicitement, dans la leçon de choses de Jules Ferry, est battu en brèche : grâce notamment aux travaux de Gaston Bachelard, s'impose l'idée que la science part de problèmes et d'hypothèses théoriques avancées pour les résoudre, et non seulement d'observations.

L'Éveil eut pourtant un règne éphémère. Il connut des adversaires résolus aux yeux desquels il passait pour un gauchisme institutionnel peu sérieux. Il connut aussi ses dérives et ses caricatures, qui n'ont pu que le fragiliser face aux critiques qu'il essuyait. Le retour voulu par Jean-Pierre Chevènement, en 1985, à une idée plus traditionnelle des disciplines scolaires marqua l'arrêt officiel de la pédagogie d'éveil en général, et de l'éveil scientifique en particulier, bien que ce dernier ait largement contribué à alimenter la réflexion didactique et pédagogique. Après 1985, l'Éveil a néanmoins conservé une existence officieuse, notamment dans les écoles normales.

Mais au lendemain de l'Éveil, c'est surtout hors les murs de l'école ou de l'institution scolaire (classes transplantées, musées, centres de culture scientifique et technique, associations et magazines...), que l'esprit qui l'animait va continuer de souffler.

1958 : naissance de la V^e République, dont Charles De Gaulle est le premier président.

1959 : loi Debré instituant des « contrats » entre l'État et les établissements privés; scolarité désormais obligatoire jusqu'à 16 ans; création des collèges d'enseignement général (CEG).

1962 : fin de la guerre d'Algérie; référendum sur l'élection du président de la République au suffrage universel.

1963 : création des collèges d'enseignement secondaires (CES).

1968 : événements de mai-juin.

1969 : Georges Pompidou élu président de la République.

1974 : Valéry Giscard d'Estaing élu président de la République; droit de vote à 18 ans.

1975 : loi Simone Weil sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG); loi d'orientation en faveur des personnes handicapées.

1977 : publication des instructions officielles concernant l'Éveil; l'expression « disciplines d'éveil » disparaît.

1981 : élection de François Mitterrand, premier président socialiste de la V^e République.

1982 : création, par le ministère Savary, des zones d'éducation prioritaire (ZEP), associant des écoles primaires et un collège.

1983 : rapport de Louis Legrand au ministre de l'éducation nationale, *Pour un collège démocratique*, qui préconise la « pédagogie différenciée ».

1984 : échec du projet de réforme d'Alain Savary pour un service public et laïque unifié intégrant l'enseignement privé.

1985 : Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale; publication de nouveaux *Programmes et instructions* pour l'école élémentaire; la référence à l'Éveil disparaît; nouvel objectif : conduire, à l'horizon 1992, 80% d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat.

1989 : Lionel Jospin ministre de l'éducation nationale; loi d'orientation plaçant « l'élève au centre du système éducatif »; organisation de l'école primaire en trois cycles et institution du *projet d'école*.

À partir de 1991 : création des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), remplaçant les écoles normales d'instituteurs et les centres pédagogiques régionaux (CPR).

1992 : première *Science en fête*.

Dispositif institutionnel

PRIMAIRE
Ses finalités changent. La prolongation de la scolarité obligatoire (1959) en fait l'antichambre d'un secondaire de plus en plus ouvert à tous : l'école primaire vise désormais à préparer aux études secondaires.

Le concours d'entrée à l'école normale témoigne d'une élévation progressive mais rapide du niveau de recrutement :
1945 : concours situé après la classe de 3^e; c'est à l'école normale que les élèves maîtres préparent le baccalauréat, dès lors exigé des instituteurs;
1969 : concours situé après le baccalauréat, préparé au lycée;
1986 : pour se présenter, les candidats doivent être titulaires d'un DEUG;
1991 : avec la création des IUFM, les candidats au concours doivent être titulaires d'une licence.

1964 : lancement des expérimentations relatives au « tiers temps pédagogique ».
1969 : nouvelle répartition des matières de l'enseignement primaire en trois parties (de durées inégales) : disciplines « fondamentales », éducation physique et disciplines d'éveil, incluant les sciences.
Ces dernières font partie des activités à dominante intellectuelle, à côté des activités d'éveil à dominante esthétique.
Lointain héritier du Musée pédagogique de Jules Ferry (1879), l'institut national de recherche pédagogique (INRP), va jouer, sous la houlette de Louis Legrand, un rôle important dans la conception et la diffusion de la pédagogie d'éveil.

À partir de 1975, la partition primaire / secondaire perd son sens. Ces deux ordres, jusque là séparés, deviennent deux degrés d'un même « système éducatif ». L'ère de l'enseignement de masse a commencé.

La création des IUFM, rattachés à l'enseignement supérieur, constitue le dernier maillon du processus d'unification. Les instituteurs sont progressivement remplacés par des professeurs des écoles. Les IUFM proposent des préparations aux concours de recrutement, agrégation exceptée, et assurent la formation professionnelle des professeurs des écoles et des professeurs certifiés ou agrégés.
Les écoles normales disparaissent, comme les CPR qui encadraient administrativement le stage des professeurs du second degré. Il s'agit de donner une culture professionnelle commune à tous les enseignants en un lieu de formation désormais unique.

Filles et garçons

Entre 1958 et la fin des années 1960, la mixité se généralise dans les textes (1963 pour les CES, 1965 pour l'enseignement primaire) et dans les faits.

SECONDAIRE
Avec la prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans, le secondaire perd progressivement son caractère socialement élitiste.

Les CEG et CES, établissements distincts des lycées, constituent (jusqu'à la 3^e) le premier cycle de l'enseignement du second degré. Désormais, selon les textes, le « lycée » désigne les établissements d'enseignement à partir de la seconde.

Les CES proposent 4 filières :
• classique } ex-secondaire traditionnel conduisant
• moderne } aux études longues et générales
• moderne court : reprend l'enseignement des CEG
• transition : à la place des classes de fin d'études.
Ont vocation à y enseigner les professeurs certifiés (CAPES créé en 1950) et agrégés, et les professeurs d'enseignement général de collège (PEGC), bivalents, un corps créé en 1969, spécialement destiné à ce cycle d'études.
En 1975, réforme René Haby : CEG et CES sont supprimés et fondus dans un collège unique qui accueille tous les élèves à partir de la 6^e, sans filières.

Cependant, des différenciations subsistent :
- après la 5^e : les élèves peuvent préparer un certificat d'aptitude professionnelle (CAP) dans un lycée d'enseignement professionnel (LEP) ou être orientés vers une classe de relégation (CPPN ou CPA);
- après la 3^e : les élèves peuvent alors préparer un brevet d'aptitude professionnelle (BEP) dans un LEP, un baccalauréat de technicien dans un lycée technique, ou bien un baccalauréat général.

